

Chers amis, chers diocésains,

Vous l'avez certainement déjà lu, **chaque week-end de confinement qui passe prive nos paroisses d'environ 20 000 euros** de quêtes et casuel, quand les charges fixes demeurent.

Nous avons donc mis en place un système de « quête en ligne » au moyen duquel nous proposons à chacun de donner « ce qu'il aurait mis à la quête » s'il était allé à la messe. Les premiers résultats sont encourageants, puisque 59 donateurs ont donné en tout 2577 euros, et que 21 autres ont fait des promesses de don en attente de chèque et de virement pour un total de 875 euros. **Je remercie vivement ceux et celles qui ont ainsi pris la mesure de nos difficultés.**

Mais cela ne représente pour le moment que moins de 9% du manque à gagner pour deux week-ends. Il faut donc poursuivre l'effort !

Vous trouverez en pièce jointe un certain nombre de visuels réalisés pour sensibiliser les baptisés à cette quête en ligne, je vous propose de les utiliser sur vos sites Web, pages Facebook, signatures de mail, et partout où cela est possible. Je crois utile de rappeler à tous que la participation par la quête à la vie matérielle de l'Église, même par les voies numériques, est un acte liturgique, pas une cotisation.

De tous temps, le croyant, dans le peuple hébreu comme aux temps de l'Église, rend en quelque sorte à Dieu une partie de ce qu'il a reçu de sa providence, pour lui dire sa fidélité et sa reconnaissance. En période de difficultés pour tous, cet acte est plus que jamais nécessaire, et un signe de foi et de confiance.

Merci donc de faire connaître au plus grand nombre cette quête en ligne. Je vous redis mon dévouement, et ma reconnaissance pour le travail réalisé, dans des conditions difficiles, par les prêtres, diacres, religieuses et les laïcs en mission ecclésiale, pour demeurer proches et au service de tous dans des conditions plus qu'inhabituelles.

La quête en ligne est aussi une façon de les soutenir dans leur mission.

Fidèlement vôtre,
+François Touvet
Évêque de Châlons

PS : si vous ne pouvez pas ouvrir le fichier joint, retrouvez tous les visuels en ligne : il suffit ensuite de cliquer sur télécharger > téléchargement direct

- <https://www.dropbox.com/sh/b8n86et9bvb464r/AAC62TzPRZe2XZOgRG3AoH8Pa?dl=0>

Pièce jointe : [visuelsdon.zip](#)

Cliquer sur le lien pour télécharger la pièce jointe correspondante en vue de la consulter ou de l'enregistrer si nécessaire.